

Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés et d'autres donataires

Exercice financier se terminant après le 3 mars 2010

Le guide TP-985.22.G contient des renseignements et des instructions utiles pour remplir cette déclaration, n'hésitez pas à le consulter.

Note : Pour une année d'imposition qui se termine après le 31 décembre 2008 mais avant le 4 mars 2010, utilisez plutôt la version 2007-10 de la *Déclaration de renseignements – Organismes de bienfaisance enregistrés, institutions muséales enregistrées, organismes culturels ou de communication enregistrés et organismes d'éducation politique reconnus*. Notez cependant que, lorsque vous remplissez l'annexe A ou B de cette déclaration, vous devez tenir compte de toutes les lignes, y compris celles précédées du symbole ♦.

1 Renseignements sur l'organisme (veuillez écrire en majuscules)

Organisme de bienfaisance enregistré	Institution muséale enregistrée	Organisme culturel ou de communication enregistré	Organisme d'éducation politique reconnu
Numéro d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Numéro d'identification
R . R .			

1 Nom de l'organisme

2 Nom de famille et prénom d'un administrateur ou d'un dirigeant de l'organisme

3 Adresse de cet administrateur ou de ce dirigeant

4 Ind. rég. Téléphone

5 Exercice financier du A M J au A M J

6 S'agit-il de la première déclaration produite par l'organisme depuis son enregistrement ou sa reconnaissance? Oui Non

7 S'agit-il de sa dernière déclaration? Oui Non ► Si **oui**, voyez dans le guide les instructions à ce sujet.

8 Organisme de bienfaisance. Indiquez l'appellation sous laquelle il a été enregistré ou désigné :

8.1 œuvre de bienfaisance 8.2 fondation privée 8.3 fondation publique

2 Données financières (vous devez annexer les états financiers de l'organisme)

2.1 Dons et autres revenus

Total des montants admissibles des dons pour lesquels l'organisme a délivré des reçus officiels	12
Partie du montant de la ligne 12 qui se rapporte à des frais de scolarité	12.1
Total des dons reçus d'autres organismes ayant le même statut fiscal	+ 13
Partie du montant de la ligne 13 qui constitue des dons déterminés (si l'organisme est une institution muséale, un organisme culturel ou de communication ou un organisme d'éducation politique, inscrivez 0)	13.1
Autres dons pour lesquels l'organisme n'a pas délivré de reçus officiels	+ 14
Revenus de sources gouvernementales	+ 15
Partie du montant de la ligne 15 provenant	
• du gouvernement fédéral	15.1
• du gouvernement d'une province	15.2
• d'une administration municipale ou régionale	15.3
Revenus provenant de sources situées hors du Canada	+ 16
Revenus de placement (intérêts et dividendes)	+ 17
Revenus de location de terrains et d'immeubles	+ 18
Cotisations des membres et droits d'adhésion pour lesquels l'organisme n'a pas délivré de reçus officiels	+ 19
Revenus provenant d'activités de financement pour lesquels l'organisme n'a pas délivré de reçus officiels	+ 20
Revenus provenant de la vente courante de produits et services	+ 21
Montant net des gains (ou des pertes) en capital provenant de la vente de biens	+ 22
Autres revenus	+ 23
Additionnez les montants des lignes 12, 13, 14, 15 et 16 à 23.	Dons et autres revenus = 24



102Y ZZ 49485089

2.2 Dépenses et dons à des donataires reconnus

Frais de publicité et de promotion		25	
Frais de déplacement et d'utilisation d'un véhicule		26	
Frais d'intérêts et frais financiers		27	
Frais de bureau et coût des fournitures		28	
Frais liés à l'occupation d'un local		29	
Honoraires de professionnels et de consultants		30	
Frais de formation du personnel et des bénévoles		31	
Traitements, salaires, avantages et honoraires		32	
Fournitures et biens achetés ou reçus en donation, qui ont été utilisés au cours de l'exercice		33	
Subventions de recherche et bourses versées dans le cadre d'activités liées aux objectifs de l'organisme		34	
Autres dépenses		35	
Additionnez les montants des lignes 25 à 35.		=	36
Partie du montant de la ligne 36 qui se rapporte			
• aux activités liées aux objectifs de l'organisme	36.1		
• à la gestion et à l'administration générale	36.2		
• aux activités de financement	36.3		
• aux activités politiques	36.4		
Total des dons faits à des donataires reconnus (voyez la partie 4)		+ 37	
Partie du montant de la ligne 37 qui constitue des dons déterminés (si l'organisme est une institution muséale , un organisme culturel ou de communication , ou un organisme d'éducation politique , inscrivez 0)	37.1		
Additionnez les montants des lignes 36 et 37.		Dépenses et dons à des donataires reconnus =	38

2.3 Actif

Liquidités		40	
Sommes à recevoir des fondateurs, dirigeants, administrateurs, membres, actionnaires, fiduciaires ou de tout organisme ayant un lien de dépendance avec ces personnes		+ 41	
Sommes à recevoir d'autres sources		+ 42	
Placements à long terme		+ 43	
Stocks servant aux activités liées aux objectifs de l'organisme		+ 44	
Immobilisations (terrains, immeubles, véhicules, etc.)		+ 45	
Autres éléments de l'actif		+ 46	
Additionnez les montants des lignes 40 à 46.		Actif =	47

2.4 Passif

Comptes fournisseurs et charges à payer		50	
Sommes à payer aux fondateurs, dirigeants, administrateurs, membres, actionnaires, fiduciaires ou à tout organisme ayant un lien de dépendance avec ces personnes		+ 51	
Autres sommes à payer		+ 52	
Autres éléments du passif		+ 53	
Additionnez les montants des lignes 50 à 53.		Passif =	54

3 Rémunération

Nombre moyen d'employés par jour, au cours de l'exercice ou durant les périodes de pointe 60

Indiquez le nombre de postes les mieux rémunérés qui appartiennent aux tranches de rémunération suivantes (au maximum 5 par tranche) :

61.1 1 \$ – 39 999 \$ 61.2 40 000 \$ – 79 999 \$ 61.3 80 000 \$ – 119 999 \$ 61.4 120 000 \$ et plus

62 L'organisme a-t-il rémunéré ses **administrateurs**? Oui Non

Si **oui**, indiquez, sur une feuille annexée, les services pour lesquels chacun a été rémunéré et le montant de la rémunération.



102Z ZZ 49485090

- 63 L'organisme a-t-il transféré, directement ou indirectement, une partie de son revenu ou de ses biens aux personnes ou aux organismes suivants : fondateurs, administrateurs, employés et membres de l'organisme; personnes qui ont un lien de dépendance avec une personne appartenant à l'un des quatre groupes précédents; organismes contrôlés par une personne appartenant à l'un des cinq groupes précédents ou qui ont un lien de dépendance avec cette personne?

Oui Non

4 Sommaire des dons faits à des donataires reconnus

Si l'organisme a fait des dons à des donataires reconnus au cours de l'exercice, vous devez joindre la liste de ces donataires, avec leur nom (précisez aussi s'ils sont associés à l'organisme), leur adresse, leur numéro d'enregistrement ou leur numéro d'identification (selon le cas), le montant des dons que l'organisme a faits à chacun et, s'il y a lieu, la partie de ce montant qui constitue des dons déterminés*.

* La définition de *don déterminé* ne s'applique à aucun des organismes suivants : une institution muséale enregistrée, un organisme culturel ou de communication enregistré, ou un organisme d'éducation politique reconnu.

5 Administrateurs

Vous devez joindre la liste des administrateurs, avec leur nom de famille, leur prénom et les renseignements suivants : leur titre au sein de l'organisme, leur profession ou leur secteur d'activité, leur adresse et leur numéro de téléphone. L'administrateur est un membre du conseil d'administration élu ou nommé de l'organisme. Il peut être un fiduciaire ou tout autre représentant semblable. Dans le cas d'un organisme religieux, inscrivez les renseignements concernant le prêtre, le ministre ou le chef religieux en fonction, même s'il n'est pas un administrateur.

6 Autres renseignements (si l'espace ci-dessous est insuffisant, inscrivez les renseignements demandés sur une feuille annexée)

- 6.1 Y a-t-il eu, au cours de l'exercice, des changements aux documents constitutifs? Oui Non

Si **oui**, annexez une copie du document officiel attestant ces modifications.

- 6.2 Les reçus délivrés pour la vente de produits et services ou pour la location des biens de l'organisme se distinguent-ils clairement des reçus officiels délivrés pour des dons? Oui Non

Si **non**, indiquez pourquoi : _____

- 6.3 Des reçus officiels ont-ils été délivrés pour des dons en nature? Oui Non

Si **oui**, indiquez le total des montants admissibles de ces dons.

- 6.4 L'organisme a-t-il reçu le don d'un bien admissible ou d'une œuvre d'art? Oui Non

Si **oui**, cochez la ou les cases appropriées.

Bien admissible Œuvre d'art

- 6.5 L'organisme a-t-il réalisé des activités de financement telles que dîners-bénéfice, bals, concerts, spectacles ou événements semblables?..... Oui Non

- 6.6 L'organisme a-t-il produit des relevés 1 pour des rémunérations ou pour des bourses accordées à un particulier?..... Oui Non

Si **oui**, cochez la ou les cases appropriées.

Rémunération Bourse accordée à un particulier

Si **non**, voyez dans le guide les instructions à ce sujet.

- 6.7 Emplacement des livres et des registres de l'organisme :

Adresse

Code postal

Ind. rég.

Téléphone

- 6.8 Renseignements sur la personne qui remplit cette déclaration :

Nom de famille

Prénom

Adresse

Code postal

Ind. rég.

Téléphone



- 6.9 Si l'organisme a reçu notre autorisation **d'accumuler des biens** au cours de l'exercice, vous devez donner les renseignements suivants.
Description du projet pour lequel l'organisme a été autorisé à accumuler des biens :

Solde, à la fin de l'exercice précédent, des biens visés par l'autorisation et devant être utilisés dans ce projet		70	
Valeur des biens accumulés au cours de l'exercice, y compris les revenus gagnés sur les biens visés à la ligne 70	+	71	
Additionnez les montants des lignes 70 et 71.	=	72	
Valeur des biens utilisés dans ce projet au cours de l'exercice (totalité ou partie du montant de la ligne 72)	-	73	
Montant de la ligne 72 moins celui de la ligne 73 (voyez la note ci-dessous)			
Solde des biens accumulés conformément aux modalités de l'autorisation et pour la période prévue	=	75	

Note : Si la période autorisée pour l'accumulation des biens prend fin au cours de l'exercice, déclarez le montant de la ligne 75 à la ligne 101 de l'annexe A ou à la ligne 201 de l'annexe B, selon le cas.

Procédez de la même façon si l'organisme ne s'est pas conformé, à l'intérieur de cette période, aux modalités de l'autorisation.

Organisme de bienfaisance

- 6.10 À la fin de son exercice, l'organisme était-il associé à un autre organisme de bienfaisance enregistré? Oui Non
Si **oui**, donnez le nom et le numéro d'enregistrement de cet organisme. Joignez également une copie du formulaire *Demande de désignation d'organismes de bienfaisance associés* (T3011) soumis à l'ARC, ainsi qu'une copie de la désignation par l'ARC.

Nom	Numéro d'enregistrement
	_____ R, R, _____

Fondation publique ou privée

- 6.11 Si la fondation est une fondation publique, a-t-elle acquis le contrôle d'une société? Oui Non
Si **oui**, donnez le nom et le numéro d'identification de cette société.

Nom	Numéro d'identification
	_____ IC 0001 _____

- 6.12 La fondation a-t-elle contracté des dettes autres que celles relatives aux frais courants d'administration, pour l'achat et la vente de titres de placement ou pour l'administration de programmes de bienfaisance? Oui Non
- 6.13 Si la fondation est une fondation privée, est-elle visée par les dispositions concernant le régime de participation excédentaire? Oui Non
Si **oui**, joignez une copie des documents que la fondation a transmis avec le formulaire T2081 à l'ARC.

Organisme culturel ou de communication

- 6.14 Est-ce que, en raison du fait qu'un contribuable est membre de l'organisme, lui-même ou une autre personne a reçu un avantage en participant à un atelier, à un séminaire, à un programme de formation ou de perfectionnement? Oui Non

7 Signature (cette partie doit être remplie par la personne autorisée à signer au nom de l'organisme)

Je déclare que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tous les documents annexés sont exacts et complets.

Nom de famille	Prénom	Ind. rég.	Téléphone	Poste
_____	_____	_____	_____	_____

Fonction au sein de l'organisme

Signature

Date

Nous pourrions comparer vos renseignements avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux.

Avis à la personne qui transmet la déclaration

Assurez-vous d'avoir réuni les documents suivants :

- un exemplaire dûment rempli de la déclaration (formulaire TP-985.22 avec l'annexe A ou B, selon le cas);
- les états financiers de l'organisme;
- tout autre document demandé dans la déclaration, y compris les notes explicatives et les feuilles annexées contenant les renseignements demandés.



1038 ZZ 49485156

Organisme de bienfaisance enregistré

Contingent des versements à respecter pour l'exercice

Nom de l'organisme	Date de clôture de l'exercice financier
--------------------	---

Les références inscrites entre parenthèses renvoient à la déclaration de renseignements.

1 Contingent des versements

Valeur moyenne des biens que l'organisme détenait au cours des **24 mois précédant le présent exercice** mais qu'il n'a pas utilisés directement pour ses activités de bienfaisance ou pour son administration, à l'exclusion des biens suivants :

- les biens accumulés avec notre autorisation et dont la valeur figure à la ligne 75 de la déclaration;
- les biens que l'organisme a reçus sous forme de don (sauf un don déterminé) d'un autre organisme de bienfaisance enregistré avec lequel il a un lien de dépendance et dont la valeur figure à la ligne 130 de cette annexe.

Valeur des biens accumulés avec notre autorisation mais qui n'ont pas été utilisés selon les modalités de l'autorisation (voyez la note qui suit immédiatement la ligne 75 de la déclaration)

Additionnez les montants des lignes 100 et 101. Si le résultat est de 100 000 \$ ou moins dans le cas d'une œuvre de bienfaisance ou de 25 000 \$ ou moins dans le cas d'une fondation de bienfaisance, passez à la ligne 105 et inscrivez-y 0.

Nombre de jours dans l'exercice

Montant de la ligne 102 multiplié par le nombre de jours indiqué

Montant de la ligne 103 divisé par 365

Montant de la ligne 104 multiplié par 3,5 %

	100									
	101	+								
	102	=								
	103	x								
	103	=								
		÷							365	
	104	=								
		x							3,5 %	
	105	=								

Contingent des versements

2 Excédent ou insuffisance de dépenses

Sommes dépensées par l'organisme pour ses activités de bienfaisance (ligne 36.1)

Dons à des donataires reconnus, qui ne sont pas des dons déterminés (montant de la ligne 37 moins celui de la ligne 37.1)

Montant déterminé par Revenu Québec (voyez la partie 3.1 du guide)

Additionnez les montants des lignes 110 à 112.

Contingent des versements inscrit à la ligne 105

Montant de la ligne 113 moins celui de la ligne 114. Si le résultat est

- **positif**, il indique des dépenses excédentaires : inscrivez-le à la ligne 115 et remplissez les lignes 117 et 118.

- **négatif**, il indique des dépenses insuffisantes : inscrivez-le à la ligne 116, sans parenthèses, et remplissez les lignes 119 et 120.

Totalité ou partie du montant de la ligne 115, utilisée pour compenser des dépenses insuffisantes de l'exercice précédent

Montant de la ligne 115 moins celui de la ligne 117

	110									
	111	+								
	112	+								
	113	=								
	114	-								
		=								
		=								

Excédent net

Si l'organisme a eu un excédent net au cours des **cinq exercices précédents**, indiquez quelle partie a été utilisée pour compenser des dépenses insuffisantes du présent exercice (ne tenez pas compte de la partie de cet excédent qui a déjà été utilisée pour compenser les dépenses insuffisantes d'un précédent exercice) :

	A Excédent net à la fin de l'exercice en question	B Montant utilisé pour le présent exercice	C Excédent net à reporter à plus tard (colonne A – colonne B)
Exercice se terminant			
• il y a 5 ans : en 20 _____			S. O.
• il y a 4 ans : en 20 _____			
• il y a 3 ans : en 20 _____			
• il y a 2 ans : en 20 _____			
• il y a 1 an : en 20 _____			
Total de la colonne B		▶	

Montant de la ligne 116 moins celui de la ligne 119

Montant net manquant

	119									
	120	=								

3 Don de biens entre organismes ayant un lien de dépendance

Si, au cours du précédent exercice financier, l'organisme a reçu un don de biens (sauf un don déterminé) d'un autre organisme de bienfaisance enregistré avec lequel il avait un lien de dépendance, inscrivez la juste valeur marchande de ces biens.

130	
-----	--

Avant la fin du présent exercice financier, l'organisme est tenu de dépenser, en plus du contingent des versements établi à la ligne 105, une somme égale au montant de la ligne 130 pour des activités de bienfaisance ou pour des dons faits à des donataires reconnus avec lesquels il n'a aucun lien de dépendance.



Institution muséale enregistrée, organisme culturel ou de communication enregistré ou organisme d'éducation politique reconnu

Contingent des versements à respecter pour l'exercice

Nom de l'organisme	Date de clôture de l'exercice financier
--------------------	---

Les références inscrites entre parenthèses renvoient à la déclaration de renseignements.

1 Contingent des versements

Valeur moyenne des biens que l'organisme détenait au cours des **24 mois précédant le présent exercice**, mais qu'il n'a pas utilisés directement pour les activités liées à ses objectifs ou pour son administration, à l'exclusion des biens accumulés avec notre autorisation et dont la valeur figure à la ligne 75 de la déclaration

Valeur des biens accumulés avec notre autorisation mais qui n'ont pas été utilisés selon les modalités de l'autorisation (voyez la note qui suit immédiatement la ligne 75 de la déclaration)

Additionnez les montants des lignes 200 et 201. Si le résultat est de 100 000 \$ ou moins, passez à la ligne 205 et inscrivez-y 0.

Nombre de jours dans l'exercice

Montant de la ligne 202 multiplié par le nombre de jours indiqué

Montant de la ligne 203 divisé par 365

Montant de la ligne 204 multiplié par 3,5 %

200		
+	201	
=	202	
x		
=	203	
÷		365
=	204	
x		3,5 %
=	205	

Contingent des versements

2 Excédent ou insuffisance de dépenses

Sommes dépensées par l'organisme pour les activités liées à ses objectifs (ligne 36.1)

Dons à des donataires reconnus (montant de la ligne 37)

Montant déterminé par Revenu Québec (voyez la partie 3.1 du guide)

Additionnez les montants des lignes 210 à 212.

Contingent des versements inscrit à la ligne 205

Montant de la ligne 213 moins celui de la ligne 214. Si le résultat est

• **positif**, il indique des dépenses excédentaires : inscrivez-le à la ligne 215 et remplissez les lignes 217 et 218.

• **négatif**, il indique des dépenses insuffisantes : inscrivez-le à la ligne 216, sans parenthèses, et remplissez les lignes 219 et 220 à la page suivante.

Totalité ou partie du montant de la ligne 215, utilisée pour compenser des dépenses insuffisantes de l'exercice précédent

Montant de la ligne 215 moins celui de la ligne 217

210		
+	211	
+	212	
=	213	
-	214	
=		
=	216	

= 215

= 216

- 217

Excédent net = 218



Montant reporté de la ligne 216

216	
-----	--

Si l'organisme a eu un excédent net au cours des **cinq exercices précédents**, indiquez quelle partie a été utilisée pour compenser des dépenses insuffisantes du présent exercice (ne tenez pas compte de la partie de cet excédent qui a déjà été utilisée pour compenser les dépenses insuffisantes d'un précédent exercice) :

	A Excédent net à la fin de l'exercice en question	B Montant utilisé pour le présent exercice	C Excédent net à reporter à plus tard (colonne A – colonne B)
Exercice se terminant			
• il y a 5 ans : en 20 _____			S. O.
• il y a 4 ans : en 20 _____			
• il y a 3 ans : en 20 _____			
• il y a 2 ans : en 20 _____			
• il y a 1 an : en 20 _____			
Total de la colonne B		▶	

219	
Montant net manquant	=
220	

Montant de la ligne 216 moins celui de la ligne 219

Impôt spécial à payer	=	
221		

Chèque ou mandat joint